

Budget, conditions d'intervention, organisation du temps de travail, le ciel s'assombrit pour les SPIP de l'inter-région.

Retour sur notre rencontre du 22 mars 2024 avec la direction inter-régionale des Services Pénitentiaires de Marseille



Vendredi 22 mars 2024, une délégation pluridisciplinaire de l'instance régionale du SNEPAP-FSU rencontrait le Directeur inter-régional, son adjoint, le secrétaire général, la direction des ressources humaines et la DPIPPR.

Plusieurs points ont été abordés, du règlement de difficulté individuelles (dysfonctionnements dans les traitements...) à la poursuite d'un accompagnement inter-régional participatif sur la méthodologie d'intervention ; en passant par la nécessité d'objectiver les clefs de répartition du CIA des personnels de direction.

Sans oublier les conditions sécuritaires, avec une aggravation des violences en détention, des conditions d'intervention, qui se dégradent dans des établissements pénitentiaires où la surpopulation carcérale dépasse depuis longtemps le stade critique. Au premier rang desquels le centre pénitentiaire d'Aix en Provence et ses 2000 personnes détenues pour 1300 places ; et sa SAS, ancienne vitrine bien amochée, quasi vidée de sa substance, au sein de laquelle les flux entrants/sortants incessants doivent davantage aux incidents qu'aux parcours de désistance...

En ouverture, le directeur inter-régional s'était inquiété de la situation de l'équipe du SPIP à Salon de Provence en nous interrogeant sur le déroulement du CSA en formation spécialisée sur ce sujet, le matin même.

- Un échange est intervenu sur l'inquiétude relative à la multiplication des recrutements sous contrat dans nos services ; sur le lot de difficultés inhérentes (instabilité des équipes, traitement différencié dans la gestion des carrières et nature ou durée des contrats proposés, comme à Aix, besoins d'accompagnements en l'absence de formation, impact sur des titulaires déjà surchargés). Une réflexion sur leur accompagnement est évoquée. Des garanties sur le respect des principes de mobilité pour les titulaires, à l'échelon local, sont données.
- La DISP, sous prétexte d'application d'une règle qui n'a jamais existé ailleurs que dans son imaginaire, a confirmé, après instrumentalisation des JO de Paris, qu'elle imposerait la règle du 50 % de taux de présence sur site en tous lieux et en toutes circonstances dans les SPIP. Peu importe que depuis des années la règle du 1/3 effectif ait pu s'appliquer sans aucune remise en cause de la continuité du service. L'individualisation et le bon sens sont décadés. Place à l'harmonisation par le bas, au détriment des personnels. Enfin pas toujours. Car là où il vous sera de plus en plus difficile d'assurer votre jour de télétravail hebdomadaire, là où vous la probabilité que vous soyez porteur de la flamme olympique est plus forte que celle d'accéder au second jour de TT ouvert par la note DAP, les personnels en DISP en cumuleront plusieurs par semaine. Cette stratégie managériale consistant à créer des difficultés là où il n'en existe pas, allumant des mèches dans des services qui ont d'autres raisons d'exploser mais se contiennent jusqu'ici, reste un mystère.

Mais ne nous arrêtons pas en si bon chemin. Le ciel des SPIP, déjà grisâtre, se noircit. Après des propos rassurants il y a quelques semaines, la réalité rattrape la DISP dans un contexte budgétaire national délétère.

Et cette réalité est terrible.

Nos budgets seront rapidement amputés de 25 %. Questionnée sur la cible des restrictions, la DISP n'exclut rien. De l'arrêt/restriction de l'indemnisation des déplacements sur permanences délocalisées ou en formation continue ; à l'amputation des budgets d'insertion, des budgets de fonctionnement, de réparation etc. Lorsqu'on en vient à vous dire que la question de comment nourrir et de chauffer les personnes détenues se pose, croyez par expérience que les missions d'insertion et de probation ne seront pas prioritaires...

Le ciel des SPIP se noircit ? Non, il va nous tomber sur la tête. Car il nous est précisé que ce découpage à la hache des budgets n'est qu'un prélude au découpage à la tronçonneuse qui suivra de nouvelles annonces attendues d'ici l'été.

La fabrique à récidive retrouve son régime de croisière.

Syndicat National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire

✉ mail : snepap.pacacorse@gmail.com Site internet : Snepap-fsu.fr Twitter : @snepapsudest